

## ALTERNANCE

Un contrat d'alternance est un contrat de travail associant formation pratique en entreprise en relation avec la qualification recherchée, et formation théorique dans un organisme de formation.

Un contrat d'alternance peut être envisagé en temps partagé entre plusieurs entreprises (avec une entreprise support et un partage des coûts).



## MODALITÉS

### ■ Durée de la formation

- 420 heures en 12 sessions d'une semaine
- En 1 année, d'octobre à septembre, en alternance, une semaine par mois à l'Université (possibilité de 2 années à raison de 6 semaines par an avec certification à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année : Diplôme d'Université Transition écologique, et de la 2<sup>e</sup> année : Master EIT)

### ■ Accompagnement individualisé du stagiaire pour le projet tutoré et pour le parcours de formation

### ■ Lieu de la formation

Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur, Lorient

- **Le contrat de professionnalisation**  
Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi sans condition d'âge et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.
- **Le contrat d'apprentissage**  
Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus, aux créateurs/repreneurs d'entreprise et à certains publics spécifiques sans condition d'âge.
- **L'alternance pour les salariés**
  - Dispositif Pro-A (promotion par l'alternance) pour les personnes qui n'ont pas un diplôme Bac+3
  - Plan de développement des compétences de l'employeur

## CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est accessible aux titulaires d'un master 1 ou équivalent, d'un domaine scientifique ou aménagement du territoire

**Le public Formation Continue (salarié, demandeur d'emploi...) peut accéder à cette formation en alternance** en bénéficiant, le cas échéant, de la procédure de Validation des Acquis Professionnels.

Février 2021 - Impression : Reprographie UBS

Pour tout renseignement sur les conditions d'accès :

## CONTACTS

### ■ Responsable de la formation

Sylvie PIMBERT  
sylvie.pimbert@univ-ubs.fr

### ■ Service Formation Professionnelle & Alternance

Eugénie CORLOBE  
06 73 99 02 51  
eugenie.corlobe@univ-ubs.fr  
www.univ-ubs.fr/fc



Formation  
en alternance



## Master 2 Bac+5

# Écologie Industrielle et Territoriale

pour un développement durable des territoires

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)



# Écologie Industrielle et Territoriale

L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) est une pratique qui vise à réduire l'impact environnemental d'une entreprise et/ou d'une collectivité à l'échelle d'un territoire en intégrant une approche globale du développement durable.

Écosystème productif, l'écologie industrielle et territoriale est l'une des composantes territorialisées de l'économie circulaire et propose des solutions d'optimisation au niveau de groupements d'entreprises, filières, agglomérations, zones d'activités, régions...

La formation propose une vision opérationnelle de ces problématiques et développe les compétences nécessaires à leur mise en oeuvre.



## OBJECTIFS

- Savoir mettre en oeuvre un projet d'écologie industrielle et territoriale
- Acquérir une vision globale des enjeux environnementaux à l'échelle d'une entreprise, d'une collectivité territoriale ou d'un territoire
- Développer et renforcer les connaissances réglementaires, technologiques et liées au management du développement durable
- Connaître les outils de pilotage de la RSE/RSO et leurs modalités d'application
- Découvrir des exemples concrets de gestion de projets éco-innovants

## SECTEURS ET MÉTIERS VISÉS

Non spécifique à un domaine, l'EIT couvre l'ensemble des secteurs économiques et s'adresse à tout type d'organisations : entreprises, collectivités locales et territoriales, parcs d'activités...

- Responsable qualité sécurité environnement
- Responsable achats
- Chargé de projet RSE
- Chef de projet développement durable
- Chargé de projets de territoires
- Chargé de développement économique...

Et toute personne amenée à gérer la mise en oeuvre de problématiques de développement durable au sein de son organisation.



## COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les risques environnementaux et proposer des solutions
- Connaître les droits et réglementations de l'environnement
- Mener un bilan d'émission de gaz à effet de serre
- Connaître les principes et enjeux de l'EIT
- Conduire un projet de management environnemental
- Maîtriser les outils de reporting intégré: rapport développement durable, certification, labels
- Mettre en oeuvre des politiques sectorielles de développement durable
- Communiquer sur sa démarche de développement durable

## CONTENU DE LA FORMATION

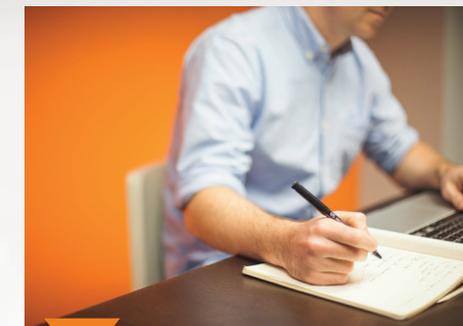
- Concepts du développement durable et modèles économiques
- Risques industriels, sociaux et environnementaux
- Analyse du cycle de vie, impacts environnementaux et démarche d'écoconception
- Droit et réglementation de l'environnement
- Écologie industrielle et territoriale
- Management de projets éco-innovants
- Management environnemental et Stratégie RSE
- Politiques environnementales - Gestion territoriale de l'environnement
- Mise en oeuvre de la transition énergétique
- Économie de la collecte et du traitement des déchets
- Communication sur la démarche développement durable et sa mise en oeuvre
- Numérique responsable
- Pratique d'intégration (projet)



## SPÉCIFICITÉS

LA FORMATION EST CENTRÉE SUR LES ATTENTES DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs de l'UBS, et des intervenants professionnels bénéficiant d'une expérience en entreprise ou en collectivité territoriale



Faculté sciences & sciences de l'ingénieur

**ubs:**  
Université Bretagne Sud